

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence de la biomédecine

**Décision n° 2011-46 du 20 décembre 2011 fixant
les tarifs applicables au registre France greffe de moelle**

NOR : ETSB1130934S

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1418-1 et suivants et l'article R. 1418-1 et suivant ;

Vu le décret n° 2005-42 du 4 mai 2005 relatif à l'Agence de la biomédecine ;

Vu la délibération n° 2007-13 du 3 juillet 2007 du conseil d'administration de l'Agence de la biomédecine relative à la modification des tarifs du registre France greffe de moelle applicable à compter du 1^{er} juillet 2007 ;

Vu le décret du 4 juillet 2011 portant nomination de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine ;

Vu la délibération n° 2010-17 du 30 novembre 2010 du conseil d'administration de l'Agence de la biomédecine relative à la création des tarifs pour l'activité du registre Eurocord,

Décide :

Article 1^{er}

De fixer les tarifs clients applicables par le registre France greffe de moelle de l'Agence de la biomédecine, à compter du 1^{er} janvier 2012, selon les montants annexés à la présente décision.

Article 2

De maintenir à 350 € par unité de sang placentaire greffée la fourniture des données du registre Eurocord aux banques de sang placentaire internationales.

Article 3

Le directeur général adjoint chargé des ressources de l'Agence de la biomédecine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée, ainsi que son annexe, au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 20 décembre 2011.

La directrice générale,
E. PRADA-BORDENAVE

ANNEXE I

PRESTATIONS FACTURÉES PAR L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE
AU TITRE DU REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE

Patients nationaux

Tarifs TTC applicables au 1^{er} janvier 2012

Inscription sur le registre

	TTC
Inscription sur le registre national	372,00 €
Inscription sur les registres internationaux	845,00 €

Prestations avec des donneurs français

Le registre France greffe de moelle ne refacture aucune prestation de typage ou de prélèvement sur des donneurs français pour des patients français. Ces prestations sont facturées directement par les centres donneurs et préleveurs.

Toutefois, nous vous rappelons que les frais de transports d'échantillons de sang de donneurs nationaux pour des patients nationaux sont pris en charge par le registre France greffe de moelle et vous sont refacturés à prix coûtant. À titre indicatif, le coût moyen d'un transport d'échantillon est estimé à ce jour à 68 € (ce prix est susceptible de variation).

Prestations avec des donneurs internationaux

Ces prestations sont refacturées par le registre France greffe de moelle sur la base des tarifs applicables par chacun des registres internationaux (majorés d'une somme forfaitaire de 9 € par facture traitée). Ces tarifs sont communiqués aux hôpitaux greffeurs français au fur et à mesure des informations fournies par les correspondants étrangers et sont donc susceptibles de varier en cours d'année.

ANNEXE II

PRESTATIONS FACTURÉES PAR L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE
AU TITRE DU REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE UNITÉS DE SANG PLACENTAIRE NATIONALES

Patients nationaux

Tarif TTC applicable au 1^{er} janvier 2012

Cession de l'unité de sang placentaire : Prix de cession d'une unité de sang placentaire	10 000,00 €
---	-------------

Par ailleurs, nous vous rappelons que les frais de transport des unités de sang placentaire vous sont refacturés à prix coûtant. Leurs montants varient en fonction des lieux de livraison.

ANNEXE III

REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE
FRENCH REGISTRY OF UNRELATED STEM CELL DONORS

Fee schedule
Valid as of 1st January 2012

International patients

DESIGNATION	AMOUNT
Preliminary donor search Activation fee	free free
HLA class I typing	
HLA class I splits SEROLOGY typing :	- loci A & B 80 €
HLA class I low resolution DNA typing :	- loci A 50 €
	- loci B 50 €
	- loci C 50 €
HLA class I high resolution DNA typing :	- loci A 210 €
	- loci B 210 €
	- loci C 210 €
HLA class II typing	
HLA class II low resolution DNA typing :	- DRB1-DQB1 210 €
HLA class II high resolution DNA typing :	- DRB1-B3/B4/B5 340 €
	- DQB1 135 €
	- DPB1 170 €
Other testing	
CMV	testing 35 €
Sample procurement	
Blood sample (including IDM testings)	collection 250 €
	shipment varies
Blood sample and freezing (including IDM testings)	collection 350 €
	shipment varies
DNA (including IDM testings)	extraction 260 €
	shipment varies

ANNEXE IV

REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE
FRENCH REGISTRY OF UNRELATED STEM CELL DONORS

Fee schedule
Valid as of 1st January 2012

International patients

DESIGNATION		AMOUNT
Marrow or PBSC If transport by FGM Cancellation fee Postponement fee Freezing of bone marrow	Stem cells collection	
	procurement	12 400 €
	fixed cost	500 €
	courrier expenses	varies
	(4 weeks or less before collection)	1 240 €
(4 weeks or less before collection)	1 240 €	
upon request	830 €	
Unstimulated leucapheresis Cancellation fee	Lymphocytes collection	
	per bag (4 weeks or less before collection)	2 860 € 1 000 €

ANNEXE V

REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE
FRENCH CORD BLOOD BANK

Fee schedule
Valid as of 1st January 2012

International patients

DESIGNATION	AMOUNT
Preliminary cord blood unit search Activation fee	free free
HLA class II typing : high resolution DRB1 DQB1	340 € 135 €
HLA class I typing : high resolution per loci A or B or C	210 €
DNA specimen procurement shipment	free varies
Cord blood unit procurement shipment	18 500 € varies
Cancellation fee (after format recruitment of the unit)	1 350 €